

# ACCOMPAGNER CHAQUE PARENT ET ENFANT DE L'INTÉRIEUR DANS SON PARCOURS

Réalisé par **PRINTECLAIR.FR** - Juin 2021






  
**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS**  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

  
INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE  
ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

## NOUS CONTACTER

Réseau Enfance  
2844 Route de Montabo  
Appt 3 Résidence Baldeo - 97300 CAYENNE  
Secrétariat 0694 31 56 58  
bepi@groupe-sos.org

 Groupe SOS  
 #BEPIGuyane  
 +594 694 31 56 58

**CAYENNE**  
0694 41 01 14

**CAYODE**  
0694 08 23 18

**TALUEN**  
0694 08 23 46

  
Agence Régionale de Santé  
Guyane

www.guyane.ars.sante.fr  
ARS-GUYANE-BEPI@ars.sante.fr

  
**GROUPE SOS  
JEUNESSE**

  
Agence Régionale de Santé  
Guyane

  
**GROUPE SOS  
JEUNESSE**

**RÉSEAU ENFANCE**



### Le Groupe SOS

Avec 21 500 personnes employées en 2020, 550 établissements et services et 1 021 millions de budget, le GROUPE SOS est la première entreprise sociale européenne. Depuis 35 ans, il met l'efficacité économique au service de l'intérêt général. Il répond ainsi aux enjeux de société de notre époque en développant des solutions innovantes dans ses 9 secteurs d'activité : Jeunesse, Emploi, Solidarités, Santé, Seniors, Culture, Transition Ecologique, Action internationale, Action Territoriale. 1.7 million de personnes bénéficient des actions du GROUPE SOS chaque année.

### Groupe SOS Jeunesse

Accueil en crèche, éducation par le sport, parrainage de proximité, hébergement, accompagnement et orientation d'enfants et d'adolescents en difficulté, en danger ou en situation de handicap... Nous intervenons auprès de plus de 19 000 enfants et adolescents par an. Adaptant nos actions en fonction de chacun, nous veillons, dans la mesure du possible, à préserver les liens familiaux. Des tout-petits aux jeunes majeurs, donnons les mêmes chances à chacun.

**LE RÉSEAU ENFANCE** intervient auprès des parents et jeunes originaires des communes isolées de Camopi et Maripasoula.

Il apporte un soutien à la parentalité ainsi qu'un accompagnement médico-social aux jeunes scolarisés sur le littoral ou hors de leurs foyers. Les familles sont accompagnées dans leur problématiques administratives, familiales, sociales et matérielles, afin de garantir la continuité du parcours de chaque enfant.

Ce projet expérimental du Groupe SOS Jeunesse est soutenu et évalué par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse, mis en œuvre par le Ministère chargé de la jeunesse.



## LES MODALITÉS D'ORIENTATION VERS LE RÉSEAU ENFANCE

Le soutien du Réseau Enfance peut être sollicité par le jeune directement, ou par sa famille, son établissement scolaire, son hébergement ou par les partenaires du Réseau Enfance.

## LES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

- › Les **familles** sont accompagnées individuellement dans leurs accès aux droits et dans le soutien de leurs enfants par deux Référentes Enfance basées au cœur des villages de Taluen et Cayodé.
- › Les **collégiens et lycéens** sont suivis par les Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) afin de les aider à résoudre les difficultés du quotidien (scolarité, santé, budget, administratif, hébergement, alimentation, hygiène, gestion de la vie quotidienne, adaptation à un nouvel environnement).
- › Des **actions collectives** de prévention et promotion des droits sont proposées aux familles et aux élèves, afin d'aborder les problèmes communs qu'ils rencontrent, et de trouver ensemble les solutions.
- › Une **convention de partenariat avec le Rectorat** via son Service Social en Faveur des Elèves (SSFE) est établie, permettant une coopération avec les Assistantes Sociales des établissements pour un accompagnement de proximité.

## LES OBJECTIFS

- › Encourager l'autonomie de chaque jeune et de sa famille
- › Réaliser des actions de médiation entre les jeunes et leurs différentes sphères de socialisation
- › Soutenir les parents dans l'éducation de leurs enfants et selon leurs attentes
- › Préparer et maintenir l'accueil en établissement scolaire, ou dans un dispositif de formation, ainsi que dans les différentes modalités d'hébergement
- › Recenser les jeunes en âge de départ pour leur scolarité au collège ou au lycée
- › Proposer des actions de prévention et de veille sociale.

## LES PARTENAIRES

- › Les représentants légaux, les familles
- › Les autorités coutumières
- › Le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse est Sports
- › L'Institut National de la Jeunesse et de l'Education Populaire
- › L'ARS
- › La CTG et l'ASE
- › Le Rectorat et les établissements scolaires
- › La Préfecture
- › La Protection Judiciaire de la Jeunesse
- › La CAF de Guyane
- › La CGSS
- › Les associations

## L'ÉQUIPE

- 1 Directeur
- 1 Assistante de Direction
- 1 Cheffe de service
- 1 CESF
- 2 Référentes Enfance